



HAL
open science

Le paradoxe naturaliste du langage de Bruno Latour : une hybridation pragmatique est-elle possible et souhaitable ?

Robin Foot

► **To cite this version:**

Robin Foot. Le paradoxe naturaliste du langage de Bruno Latour : une hybridation pragmatique est-elle possible et souhaitable ?. 84^{ème} Congrès de l'ACFAS, ACFAS, May 2016, Montréal, Canada. hal-01327849

HAL Id: hal-01327849

<https://enpc.hal.science/hal-01327849>

Submitted on 7 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

84^{ème} Congrès ACFAS, Montréal 2016, 9 au 13 mai 2015

Colloque 459 : Bruno Latour s'accorde-t-il au pluriel ?

Robin Foot, UPE, LATTIS (Laboratoire Techniques, Territoire et Sociétés), Laboratoire commun Université Paris Est Marne-la-Vallée, École des Ponts ParisTech et CNRS (UMR8134)

Le paradoxe naturaliste du langage de Bruno Latour : une hybridation pragmatique est-elle possible et souhaitable ?

RÉSUMÉ : La théorie du langage adoptée par la sociologie de la traduction tourne le dos au “*linguistic turn*” et revient à une conception “*descriptive*” du langage, pré-saussurienne donc. Elle réinvente le “*nouveau langage par chose*” des académiciens de Lagado, rapporté par Gulliver, où les mots se substituent aux choses, où on peut “*s’en tenir à la forme sans avoir à s’embarrasser de la matière*” (Latour, 1996, *Ces réseaux que la raison ignore*).

L’adoption d’un langage strictement référentiel répond, nous semble-t-il, à un enjeu de gestion raisonnée de la controverse épistémologique qu’ils entendent développer. Ces sociologues veulent, en premier lieu, montrer que la science ne “*dévoile*” pas la nature mais la produit dans des processus où s’hybrident objets et inscriptions alphanumérique, et, en second lieu, éviter de “*réduire*” les productions scientifiques à un constructivisme social, à un jeu de représentations sociales. Les polémiques ouvertes par Sokal et Bricmont ainsi que les critiques virulentes de Bourdieu à leur encontre manifestent le caractère miné du terrain où ils s’engageaient.

Nous formulons l’hypothèse que cette “*réduction*”, si elle a pu être utile dans le champ scientifique, pénalise les études faites dans des milieux où l’invention d’un nom ou d’une formule ne constitue pas un aboutissement de l’activité. Nous proposons de revenir sur le statut du langage dans l’œuvre de Latour et de voir à quelles conditions il peut s’hybrider avec les courants pragmatiques du langage.

Introduction

Cette communication a pour origine ma rencontre avec des situations d'enquête qui ne parvenaient pas à être contenues ni par la théorie des actes de langage ni par la sociologie de la traduction.

Ainsi, l'inauguration d'un métro automatique en octobre 1998, bien qu'accomplie dans les règles par les personnes légitimes, ne parvenait pas à donner son nom à ce métro. À la fin de cette cérémonie, on avait du mal à savoir si cette ligne s'appelait Météor ou Ligne 14.

La peur des suicides voyageurs, éprouvée par les ingénieurs du réseau ferré de la RATP, les ont conduit à mettre des portes palières dans le métro dès lors qu'ils supprimaient les conducteurs. Pourtant, les émotions et les sentiments ont peu de place dans la sociologie de Latour (Foot, 2005).

Un dispositif de sécurité sur les tramways, les systèmes d'Homme mort, fait l'hypothèse d'une mort crispée pourtant aucun événement, aucune donnée ne vient étayer une telle hypothèse. Au contraire, toutes les données scientifiques nient cette possibilité, pourtant c'est autour cette notion de mort crispée que les ingénieurs de sécurité conçoivent ce système de veille (Foot & Doniol-Shaw, 2006).

L'acte de langage manqué, l'émotion ou la perte d'attache au réel venaient mettre en question la capacité de ces deux cadres théoriques à rendre compte de situations concrètes d'innovation. Ces discordances m'ont alors conduit à interroger ces constructions théoriques d'un point de vue pragmatique, pour me permettre de poursuivre des investigations où je puisse continuer à suivre les acteurs eux-mêmes là où ils voulaient m'emmener, que ce soit du côté des émotions, des actes manqués ou de la perte de lien au réel.

Mais dans toutes ces situations, la force des mots pouvait se lire dans les défaillances des cours d'action que les « malentendus » entre le nom et sa « référence » contribuaient à provoquer. Si, pour reprendre ce que disait Camus, « *mal nommer un objet, c'est ajouter au malheur de ce monde* » (Camus, 1944), alors il faut convenir que l'acte de nommer n'est pas sans force, sans enjeux et, surtout, que nommer une chose la fait exister sous une certaine modalité et que par conséquent, nommer ce n'est pas seulement se « référer à » un objet qui préexisterait à cette nomination. Un énoncé “*ne parle pas « des » choses, mais parle à même les états de chose ou les états de contenu*” (Deleuze & Guattari, 1980 : 110).

Les paradoxes du langage de la « traduction »

Les efforts de la sociologie de la traduction ont porté essentiellement sur le travail d'émergence d'une « chose » dans un nom que réalisent les scientifiques. Pour cette sociologie, le nom est l'identité langagière des « choses » qui autorise une économie du langage basée sur la référence ; la seule énonciation du nom suffit désormais à les convoquer en société. C'est en tout cas à cette économie que B. Latour pense quand il évoque le voyage à Balnibarbi où Gulliver rencontre des académiciens qui ont inventé “*un nouveau langage par chose*”. Ce langage présente l'inconvénient de devoir se charger du poids des choses dont il parle à *chaque* discussion. Avec le langage par mot, on peut “*s'en tenir à la forme sans avoir à s'embarrasser de la matière*” (Latour, 1996 : 25). Dans cette théorie, le moment crucial est l'invention du mot quand il se “*charge*” de la matière de la « chose » qu'il doit représenter. La mobilité et la reproductibilité du mot ne doivent pas faire illusion, elles procèdent des lourdeurs de ses attaches au monde.

C'est aux mots alors que revient la charge de produire le monde. La manière de faire un nom devient alors un passage obligé pour comprendre la mise en forme de notre monde. Dans cette perspective, les scientifiques étudiés par la sociologie de la traduction apparaissent comme des acteurs privilégiés pour nous éclairer sur les manières de faire ces noms qui arrachent le monde à son indifférenciation.

Le travail scientifique et l'obsession de l'inscription littéraire

Le laboratoire est en effet une véritable usine à faire parler le réel ; sa technique a partie liée à sa capacité à produire et manipuler des “*inscripteurs*”, à former des agencements de machines, de matériel et de techniciens, d’humain et de non-humain, susceptibles “*de transformer une substance matérielle en un chiffre ou un diagramme directement utilisable par l’un de ceux qui appartiennent à l’espace « bureau »*” (Latour & Woolgar, 1996 : 452) ; son effort vise à créer des “*réseaux de traduction*” (Callon, 1981 ; 1986; Latour, 1989), des métrologies qui résistent à la fois aux épreuves du réel et aux controverses des collègues. C’est dans la *forme* prise par ce double enracinement des énoncés que le travail scientifique se distingue d’autres travaux littéraires. Chaque énoncé scientifique manifeste explicitement un travail communautaire : celui des scientifiques pour « écrire le livre de la nature », au travers, par exemples, des systèmes de références (Latour, 1989 : 52-76) ou de l’importance du PNB consacré par une société à ce travail (Latour, 1989 : 272-280 ; Latour & Woolgar, 1996 : 65-68). Dans ces investissements se lit l’importance pour nos sociétés de ce travail de prise en mot du réel, de mise en mot du monde.

Les sociologues des sciences ont montré empiriquement que le travail scientifique loin de s’opposer à celui des « littéraires » consiste essentiellement en la poursuite et la production d’“*inscriptions littéraires*” (Latour & Woolgar, 1996 : 33-45). En son temps, déjà, G. Tarde avait noté ce rapport à l’écriture comme une caractéristique singulière et remarquable de cet univers : “*Celui-là (le monument de la science) s’est édifié à la pleine lumière de l’histoire, et nous suivons son développement à peu près depuis ses débuts jusqu’à nos jours. (...) Il n’est pas de loi, il n’est pas de théorie scientifique, comme il n’est pas de système philosophique, qui ne porte encore écrit le nom de son inventeur.*” (Tarde, 1999 : 125). Cette particularité manifeste non seulement une centralité de l’écriture dans les pratiques scientifiques, tant au niveau individuel que collectif, mais plus encore elle constitue une *fin* de cette activité. Dès lors que dans le nom, une « chose » connaît le succès, un débat sur sa nature se clôture ; cette clôture de leur travail dans l’ordre du discours constitue probablement un trait original de ce milieu.

Dans la plupart des autres professions même si la parole ou l’écrit occupent des places stratégiques, l’énoncé ne constitue pas une fin des processus de traduction dans lesquels sont engagés les acteurs ordinaires. Au contraire du monde scientifique où tout le travail tend à épurer le réel dans le signe discursif, ici, l’épaississement de l’énoncé, sa prise au corps d’autres réels est l’enjeu central de l’énonciation. Dans ces milieux, les énoncés sont non des *fins* dans lesquels se réalisent le travail mais des *médiateurs* (Latour, 1993 : 43-44) qui agissent dans d’autres espaces pour le modifier, qui acquièrent leur sens dans les processus d’incorporation qu’ils provoquent.

Même si les frontières entre les scientifiques, les industriels et les politiques sont poreuses, il y a une différence de nature entre les *actes de langage* qu’ils produisent. Pour les scientifiques, ils sont des *performances discursives* qui, *in fine*, s’évaluent dans cet espace là. Un énoncé, si ses attaches au monde ne sont pas contestées, fait face seul, à un moment donné, aux autres énoncés avec qui il entre en discussion. Sa pertinence au regard de sa contribution à l’*entendement* du monde s’évalue dans une suspension de la question de la référence au monde sinon aucune discussion ne serait possible. Une suspension durable de ce rapport peut même être une base de développement fructueux pour une discipline. Les mathématiques en offrent l’exemple.

Par opposition, la pertinence des énoncés des industriels ou des politiques est évaluée dans leur rapport immédiat au monde. Dans ce cas, la suspension de ce rapport peut signaler un processus d’*aliénation culturelle* d’un groupe qui se traduit alors par la possible défaillance de l’action de ses membres (Sigaut, 1990). La possibilité d’une défaillance de l’action ouverte par une énonciation manifeste également que le passage de l’idée à la « chose » n’est pas donné, qu’il constitue toujours une sorte de « saut périlleux » dont la réussite, la *félicité*, rend

compte de la sensibilité des acteurs au réel des situations qu'ils ont prétention à former (Quéré, 1997).

Entre référence et performance, le repentir d'Austin

A la différence donc d'un énoncé scientifique qui est souvent l'aboutissement de processus variés ayant traversé de nombreux milieux, et dont la pertinence s'évalue entre pairs, un énoncé performatif ordinaire initialise des processus. Il est un *mot d'ordre* qui trace la *carte* d'un territoire où opèrent et se "*distribuent les procès de subjectivation et les assignations de sujets dans la langue*" (Deleuze & Guattari, 1980 : 99).

La distinction entre l'énoncé scientifique et les autres est évidemment arbitraire, nulle Muraille de Chine ne les sépare. Nous voulons simplement indiquer que l'hypothèse de la sociologie de la traduction, et en particulier de B. Latour, d'un langage principalement *référentiel*, ancré dans le monde par des réseaux métrologiques, semble pertinente dans le cadre de la production de nouveaux énoncés visant à transformer, modifier, compléter ou encore réfuter une formation théorique donnée. Les énoncés sont évalués au sein du seul espace discursif. En effet, le milieu scientifique suspend, le temps de cette évaluation, son rapport au monde. Sans cette règle de suspension, l'énoncé serait continûment pris dans un effet d'abyme puisque dans le même temps où il se produirait comme énoncé nouveau il transformerait la situation discursive à partir de laquelle se fait l'évaluation et il faudrait retourner constamment dans le monde considérer ses attaches. Dans cet espace, le langage peut être considéré comme essentiellement référentiel puisque l'effet performatif consiste en la production d'une *discursivité du monde*.

Mais ce rapport, loin d'être une norme générale, semble au contraire relever spécifiquement des pratiques de ce milieu. Ailleurs, dans des situations ordinaires, ce sont les énoncés qui *assignent des places et des sujets* pour qu'une action se produise au-delà de l'énonciation, dans des registres où se mêlent du discursif et du non discursif. La manière dont un énoncé contribue à « construire » une situation c'est-à-dire à accorder des actants dans un espace-temps particulier ne peut être compris que dans un cadre pragmatique, celui des *membres* qui peuplent cette situation à ce moment précis. Qu'un actant de la situation ne soit pas à sa place ou qu'un élément de l'énoncé soit modifié, alors c'est le sens même de l'action qui s'en trouve affecté. Cette propriété des énoncés d'indexicaliser les situations a été mise en évidence par l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967 ; Conein, 1984 : 19) mais elle est, inversement, également au cœur de réflexions en linguistique sur le rôle des situations pour entendre le sens d'un énoncé irréductible à être celui d'une phrase (Ducrot, 1991). Si les énoncés ne jouent pas un rôle descriptif, mais contribuent à créer la situation alors la dimension performative devient prépondérante et par conséquent l'hypothèse d'une forme référentielle généralisée du langage ne peut être retenue sans dommage pour l'analyse « compréhensive » des situations ordinaires (Weber, 1992 : 301-364 ; Pharo, 1993).

L'insistance à réduire le langage à sa valeur référentielle est pour le moins paradoxal. En effet cela revient à faire des énoncés non des médiateurs mais de "*simples intermédiaires qui ne font rien par eux-mêmes*" et qui doivent perpétuellement s'« enchaîner » dans des dispositifs non discursifs, dans des chaînes d'instrumentation, qui eux seuls ont une valeur performative et sont les véritables "*médiateurs*". La manière dont cette réduction du langage s'opère est perceptible dans les textes qui parlent non de science mais font une "*petite sociologie des objets de la vie quotidienne*" (Latour, 1993 : 13-76). Là, un peu à la manière des savants de *Balnibari*, le monde a adopté le langage objet. Les *gendarmes couchés, la lourdeur des porte-clefs d'hôtel, la double clef berlinoise, un groom, une ceinture de sécurité...* tous ces objets permettent une économie de parole et de morale. Le mot a toujours moins de force que n'importe quel « *panier tressé qui tient* » même quand la tresseuse est absente (Latour, 1998).

Les mots n'ont plus besoin de produire du sens et d'exciter l'imaginaire des humains, les choses ne cadrent pas seulement les interactions, elles sont le sens même des mots. Tout au

plus, les mots amorcent les mises en discipline et tout se passe comme si la contiguïté des mots et des choses annulait alors le risque de la prise de sens et des processus d'assujettissement que les mots accomplissent par leur énonciation. Dans un tel cadre, nul besoin de se préoccuper des effets performatifs des énoncés. La force du mot est dans les choses. Le mot n'a qu'un faible pouvoir de délégation (Latour, 1988).

La théorie des actes de langage est donc logiquement quasi absente de la sociologie de la traduction. Ainsi quand B. Latour, dans *“Les tournants sémiotiques”*, explicite sa position théorique sur l'analyse des discours et du langage, il n'y est faite aucune référence à cette théorie et de manière plus générale aux théories pragmatiques en linguistique (Latour, 1991 : 84-88). Hormis pour la critiquer (Latour, 2002 : 237 note 31), la seule référence à J. Austin apparaît furtivement sous la forme d'un appel de note quand il est question des énoncés et de leur action : *“La force (3) avec laquelle un locuteur envoie un énoncé n'est jamais suffisante, au début, pour prédire le parcours de cet énoncé...”* (Latour et al., 1991 : 421). La note (3) précise : *“Le mot force est emprunté à Austin (1970) mais ne suppose encore aucune distinction entre force locutoire, illocutoire ou perlocutoire”*.

Mais à peine la question posée, la réponse tombe de manière implicite par l'abandon pur et simple de cette référence lors d'une republication de la première partie de cet article deux ans plus tard (Latour, 1993 : 47). Cette disparition de toute référence à J. Austin dans le texte de 1993 constitue la marque d'un trouble théorique qui aboutit à un *repentir* silencieux.

Ce *repentir d'Austin* confirme la priorité voire l'exclusivité accordée à un rôle référentiel du langage, à un statut d'*“intermédiaire transparent qui mettrait le sujet humain en contact avec le monde naturel”* (Latour, 1991 : 84) au détriment d'un rôle performatif car alors, pour peu qu'il acquière de l'autonomie, le risque post-moderne guetterait. Le danger que la langue devienne un *“médiateur indépendant de la nature aussi bien que de la société”* semble trop important pour que, dans cette théorie, la langue puisse avoir une force performative dans la sociologie de la traduction. Résolument non-moderne, B. Latour reste donc pré-saussurien en refusant de problématiser le langage, en réduisant le travail du discours au travail de la référence, à l'illusion descriptive dirait Austin.

La faiblesse des « actes de langage »

Le *repentir d'Austin* de la sociologie de la traduction peut alors constituer un point d'entrée pour interroger la théorie des *actes de langage* (Austin, 1962, 1970, 1994) qui apparaît essentielle dès lors qu'il s'agit de réfléchir à ce que *dire peut faire* aux « êtres » ou aux « choses » quand, dans et par des paroles, il les change d'état et les redéfinit. Que ce soit baptiser un enfant ou un navire, déclarer un mariage ou une guerre, etc. à chaque fois un acte de langage est nécessaire et indispensable pour qu'une transformation d'un état du monde s'opère. Ainsi le bébé à peine né quitte sa seule référence aux origines — l'enfant d'untel — et acquiert, en son nom propre, un état civil comme le bateau sorti de la cale sèche d'un chantier naval peut naviguer.

L'effectivité des actes de langage à l'épreuve de la nomination

Dans la théorie des actes de langage, nommer est un acte “bizarre” car il n'est ni une *“énonciation constative”* qui peut être dite *“vraie ou fausse”* ni une *“énonciation performative”* qui effectuerait autre chose que de *“simplement dire”* (Austin, 1970 : 139). Pourtant, en donnant un nom, on accomplit un acte de langage qui réalise sa performance en même temps qu'il s'énonce. De ce point de vue, de tous les *“speech act”*, celui-ci est peut-être le seul qui assume aussi pleinement son pouvoir *“performatif”* c'est-à-dire sa capacité à ce que *“dire une chose, c'est la faire (...) ou encore (...) par le fait de dire [by saying], ou en disant [in saying] quelque chose, nous faisons quelque chose.”* (Austin, 1970 : 47). Il y a là une véritable contradiction logique à ne pas reconnaître au « simplement dire » la qualité de performatif ; cela revient en effet à considérer les pratiques langagières comme relativement

inconsistantes rendant improbable que parler puisse avoir de la force. Mais plus il avance dans ses conférences, moins il semble assuré de la pertinence d'une telle définition qui annule la possibilité même des « actes de langage ». En particulier cela l'amène, lors de sa onzième conférence, à revenir sur sa conception relativement passive des constatifs : *“les affirmations prennent « effet », tout autant que la « nomination » ; si, par exemple, j'ai affirmé quelque chose, je me trouve engagé à l'égard d'autres affirmations possibles : parmi celles que j'énoncerai, certaines seront pertinentes, d'autres ne le seront pas ; certaines de vos affirmations ou remarques pourront désormais me contredire ou non, me réfuter ou non, etc.”* (Austin, 1970 : 143-144). Ceci implique que toute énonciation est un acte de langage qui a pour effet d'actualiser la langue et de modifier, peu ou prou, la situation où a eu lieu l'énonciation : *“l'objet à étudier, ce n'est pas la phrase mais la production d'une énonciation dans la situation de discours, on ne peut plus guère manquer de remarquer ceci : affirmer, c'est exécuter un acte”* (Austin, 1970 : 143).

In fine, il en tire les conséquences dans sa douzième et dernière conférence : *“la dichotomie performatif/constatif (...) doit être abandonnée au profit de familles plus générales d'actes de discours, liés entre eux et se recouvrant les uns les autres”* (Austin, 1970 : 152-153). L'abandon de cette partition en deux catégories des locutions procède donc d'une forme de reconnaissance que l'espace de la langue doit être consistant si l'on veut qu'il puisse être un lieu d'effectuation. Ainsi, il reconnaît que tout *“locutoire”* par le fait d'agir dans cet espace de la langue et *“de dire simplement quelque chose”* est en même temps un *“illocutoire”* et un *“perlocutoire”*. Il revient donc sur sa construction théorique pour déconsidérer l'artefact analytique qui lui a permis de construire cette catégorisation : pour les constatifs, *“nous négligeons les aspects illocutoires (sans compter les aspects perlocutoires)”* et *“nous avons recours à une conception simpliste de la correspondance de l'énonciation avec les faits”* tandis qu'à l'inverse pour les performatifs, *“nous tenions compte, au maximum, de la valeur illocutoire de l'énonciation, et laissons de côté la dimension de la correspondance aux faits”* (Austin, 1970 : 148). Quatre ans plus tard, à Royaumont, il n'accorde pas plus de valeur opératoire à cette distinction entre constatif et performatif (Austin, 1962).

Cette démarche pragmatique fait assez peu ressembler J. Austin au portrait que la critique sociologique en a fait. En particulier, au contraire de ce qu'en dit P. Bourdieu, le projet central de J. Austin n'est ni de procéder à une *“analyse strictement formaliste des systèmes symboliques”* ni de faire preuve d'une *“ingéniosité purement formelle”* (Bourdieu, 1982 : 113) ; pour lui *“l'acte de discours intégral, dans la situation intégrale de discours, est en fin de compte le seul phénomène que nous cherchons de fait à élucider”* (Austin, 1970 : 151). Dans cette perspective, les locutions sont le passage pour accéder aux situations d'énonciation et leur classification le moyen de comprendre leurs modalités de fonctionnement. Mais cet enjeu théorique se heurte aux liens de dépendance qui s'établissent entre les situations d'énonciation et les énoncés.

Si P. Bourdieu lui reconnaît le mérite d'avoir fait porter l'attention sur les énoncés performatifs, il met en cause sa prétention à pouvoir remonter du sens ou de la valeur des énoncés aux phrases sans s'apercevoir que le problème de J. Austin est qu'il ne respecte pas son protocole analytique. Pour lui aussi l'important n'est pas dans les mots mais dans les situations. Cette critique redouble en fait l'impasse dans laquelle se trouve J. Austin. Le problème n'est justement pas qu'il *“se condamne à chercher le pouvoir des mots dans les mots, c'est-à-dire là où il n'est pas”* ni qu'il *“croit découvrir dans le discours même, c'est-à-dire dans la substance proprement linguistique — si l'on permet l'expression — de la parole, le principe de l'efficacité de la parole”* (Bourdieu, 1982 : 105) mais que, au contraire, il fasse toujours dépendre non seulement la valeur d'un acte de discours *“de l'acte précis et des circonstances précises dans lesquelles il est effectué”* (Austin, 1970 : 148) mais également la possibilité de son analyse. Ce faisant il ne rompt pas la circularité d'un raisonnement où la compréhension de la valeur d'un énoncé qui permet de saisir l'effectivité d'*“une situation intégrale de discours”* dépendrait forcément d'une analyse préalable de cette situation et ce ne

serait qu'après s'être assurée que "*les personnes et circonstances particulières soient celles qui conviennent pour qu'on puisse invoquer la procédure en question*" (Austin, 1970 : 64 ; Bourdieu, 1982 : 109) que l'on pourrait analyser la force performative d'un acte de langage !

Avec la remise en cause de la pertinence de l'opposition entre performatifs et constatifs et l'extension qu'il donne à la notion de performativité qui correspond à une reconnaissance de l'effectivité de la langue, il semble pouvoir sortir de son impasse logique et suivre l'effectivité des actes de langage dans leur capacité à former des situations en même temps que des discours.

Pourtant J. Austin reste malgré tout « enfermé » dans sa problématique initiale où le privilège accordé à la phrase sur l'énoncé, privilège remis en cause avec les théories polyphoniques du langage (Ducrot, 1991 : 279-280), rend indécidable leur valeur performative en situation. Ce parti pris le condamne alors à remonter sans cesse, en véritable Sisyphe de la linguistique, depuis l'énoncé à la phrase, de faire le constat, depuis la phrase, d'une indécidabilité de son pouvoir performatif et d'une obligation de retourner à la situation d'énonciation pour retrouver l'énoncé...

Le bonheur du nom s'inscrit aussi dans les discours

Autrement dit, tout acte de langage est d'abord un acte *dans* la langue et chaque énoncé engage aussi sa « vérité » à l'épreuve des autres mots, de ses pairs dans l'ordre du discours. Sa performance peut donc pour partie se lire dans sa manière de se lier à d'autres textes et de mettre en forme des discours, dans sa contribution à une ou plusieurs formations discursives. L'épreuve de réalité d'une locution ne passe plus par le critère de vérité mais par celui du bonheur qu'il connaît dans l'engendrement des discours. Cette prise en compte évite l'enfermement de l'énoncé dans la situation d'énonciation et manifeste alors sa performativité dans la langue ainsi que, à sa manière avec ses trahisons silencieuses ou bruyantes, dans d'autres formes de passage à l'acte.

Malgré cette critique, l'importance de la théorie des actes de langage réside en ce qu'elle insiste et met en évidence que la parole *ne* fait pas *que* rendre publique une transformation acquise par ailleurs, elle crée par le dire un changement qu'elle contribue par là même à qualifier. Cette théorie rompt partiellement avec une conception instrumentale du langage dont la fonction essentielle serait de décrire un réel déjà-là, auquel il ne manquerait que les mots pour dire qui il est ; elle donne donc une épaisseur à la parole qui lui permet d'intégrer dans son espace celui de l'action sur le monde. Pourtant, contrairement à ce que l'on en retient généralement, cette théorie, et c'est là sa faiblesse, conserve une vision instrumentale du langage, elle l'étend « simplement » jusqu'à l'action.

Les conséquences de cette extension sont double. D'une part la parole acquiert de la force et une certaine consistance mais, d'autre part, la force de l'énoncé est toujours tenue en lisière des situations d'énonciation. Elle reste toujours un « intermédiaire » qui ne fait rien par lui-même sinon porter l'idée, l'intention, la volonté, la pensée de l'énonciateur dans une situation d'interlocution. Si, avec J. Austin, la consistance de la langue semble "*s'étoffer un peu*", l'énoncé ne parvient toutefois pas à se constituer comme médiateur c'est-à-dire "*à la fois moyen et fin*" de l'action, il reste à l'état d'intermédiaire "*moyen d'une fin*" (Latour, 1993 : 44) ne s'autonomisant pas des situations d'énonciation. Jamais la parole n'acquiert, dans cette théorie, un statut propre qui l'autorise à s'agréger à d'autres énoncés, à d'autres modes d'expression. Sans force véritable, l'énoncé dans la théorie de J. Austin ne peut même pas, comme dans la sociologie de la traduction, s'hybrider à d'autres formes et trouver par là une certaine puissance performative.

Probablement cette faiblesse des actes de langage tient au fait qu'Austin « *met en place un système d'équivalence oral/écrit dont le but est de rapprocher énoncés oraux et énoncés écrits, plus exactement d'assimiler l'écrit à l'oral* » (Fraenkel, 2006).

La remise en cause de la pertinence d'une distinction radicale entre constatif et performatif entraîne qu'aucun énoncé n'est « seulement » l'un ou l'autre, ils sont tous plus ou moins l'un et l'autre. Il est alors possible de penser les cas “*extrêmes et marginaux*” où l'énoncé semble ressortir à un seul terme comme “*la simple attribution de nom (comme exemples de performatifs)*» non plus comme une classe exceptionnelle d'énoncés, rencontre improbable avec des “*abstractions dans la vie réelle*” (Austin, 1970 : 149), mais comme des limites dans un continuum d'énoncés. Tous les actes de langages s'apparentent alors aux actes de définition et de nomination qui sont les « performatifs purs » qui polarisent cette série. Le baptême ou l'inauguration s'y inscrivent à leur côté. L'analyse du baptême du *Queen Elisabeth* peut alors nous introduire dans la compréhension du sens à attribuer à une controverse du nom.

Pour reprendre cet exemple, “*dans des circonstances appropriées*” dire “*Je baptise ce bateau le Queen Elisabeth*” (Austin, 1970 : 41) revient à lui donner un nom sous lequel on le connaîtra dorénavant. Par contre, “*supposons, par exemple, que j'aperçoive un bateau dans une cale de construction, que je m'en approche et brise la bouteille suspendue à la coque, que je proclame « je baptise ce bateau le Joseph Staline » et que, pour être bien sûr de mon affaire, d'un coup de pied je fasse sauter les cales. L'ennui, c'est que je n'étais pas la personne désignée pour procéder au baptême. (...) Nous admettrons sans peine (...) que le bateau n'a pas, de ce fait, reçu de nom*” (Austin, 1970 : 56). Pourtant, parce que l'on suit J. Austin dans sa critique de l'illusion descriptive qui ramène toute évaluation d'un énoncé aux critères de vérité, on ne peut en aucun cas accepter cette conclusion. Contrairement à ce qu'il dit, ce bateau a effectivement reçu un nom mais la puissance de cet acte est faible. Il n'aura ce nom que pour peu de personnes. La force d'un acte de langage ne se juge pas en termes binaires de vérité ou de fausseté, si l'on veut rester cohérent, mais dans un gradient de bonheur et de malheur de l'action. Sa performativité s'analyse en degrés sur une échelle où se lie le malheur et le bonheur de l'action (Austin, 1962; 1970 : 47-52).

Si un “*même*” bateau a eu deux baptêmes, l'un sauvage et l'autre civilisé, et donc a eu deux noms, le *Joseph Staline* et le *Queen Elisabeth*, pour comprendre le *speech act* qui a connu le plus de bonheur, il faut alors suivre les formes discursives qui ont été engendrées à partir de ces deux moments, de ces événements, et les actes non discursifs qui se sont articulés à ces deux noms. Si le premier reste cantonné à quelques brèves dans des journaux locaux, à un manifeste d'un groupe néo-stalinien et à une fiche de police tandis que le second fait la une des journaux, s'inscrit dans des contrats d'assurance, des registres maritimes et prolifère de support en support alors on pourra dire que le second a connu plus de bonheur que le premier mais pas que l'un est vrai et l'autre non. L'un s'inscrit plus durablement que l'autre dans le temps. La question de la « *permanence* » d'un énoncé permet de distinguer la force d'un énoncé (Fraenkel, 2006) beaucoup plus qu'une interrogation sur son degré de vérité ou sur la légitimité de la situation d'énonciation.

Si J. Austin ouvre une piste pour penser le langage comme médiation, il a également, au cours de ses réflexions sur ce qui distingue les constatifs des performatifs, permis de le penser autrement que dans sa seule fonction d'assertion où les rapports d'autorité immanquablement alors se dessinent (Barthes, 1995 : 803). Pour autant, parce qu'il ne parvient pas à sortir l'énoncé de la situation d'énonciation, il s'arrête en chemin.

Un test empirique permet de vérifier en quoi la prise en compte de ce bonheur de l'action permet d'économiser en tatillons et stériles questionnements sur légitimité ou la sincérité des acteurs à prononcer les phrases qu'ils prononcent. Le bonheur d'une cérémonie n'a pas besoin d'être analysé au regard de la légitimité des acteurs à réaliser la situation. Ainsi en 1950, près de mille ouvriers occupent la tribune officielle et lancent le pétrolier *Ariane*. Nul ne viendra contester la réussite de ce lancement même si les “*officiels*” sont restés à terre, même si le champagne a été bu par les ouvriers plutôt que de se briser sur la coque du navire, même si *l'Internationale* alterne avec *La Marseillaise* (Guin, 1984 : 171). Cette inauguration de la permet de mettre en évidence que les bonnes intentions ne suffisent pas pour qu'un acte de

nomination connaisse une pleine félicité, cet exemple montre que l'illégitimité des énonciateurs n'empêche pas un acte de langage de connaître le bonheur. Cet exemple suffit pour défaire la prétention à vouloir juger de la force d'un acte de langage en sondant les intentions profondes des acteurs.

L'analyse du bonheur d'un acte de langage n'a pas à être suspendue à l'examen des conditions d'énonciation mais elle peut être rapportée à une question empirique, celle de l'analyse des formes, de sa durée et des conséquences de sa propagation discursive inscrite dans une pluralité de régimes de pratiques. Son succès s'inscrit aussi dans cet espace du discours même si elle ne peut être réduite et cantonnée à ce seul espace. Le nom lui-même est alors le marqueur qui permet de suivre le bonheur (ou le malheur) avec lequel il parvient à infiltrer et à former différents registres discursifs et non discursifs.

Hybrider la sociologie de la traduction avec les actes de langage

La théorie de l'énonciation développée par Latour, en accordant un régime de délégation faible aux mots, se condamne à ne pas pouvoir enquêter et comprendre les situations où le réel qui « revient » dans la main de l'énonciateur initial (Latour, 1998) n'a pas de compte à rendre avec un réel vérifiable, un réel dont plus personne véritablement ne se soucie, tous préoccupés à enclencher, à partir de cette modélisation du monde, des cours d'action, des séries de traduction qui vont s'avérer, au moment de l'épreuve, défailants.

En effet si les mots n'ont pas de force alors les situations où la réalité serait une construction sociale sans véritable attache au monde n'existeraient pas (Berger & Luckmann, 1986; Hacking, 2001), pourtant :

À Fukushima, des mots ont permis de rejeter l'hypothèse de vagues de plus 5,7m de haut. Le 11 mars 2011, la vague du tsunami atteignait 15 m.

Le 5 février 2003, Colin Powell présente les « preuves » de l'existence d'armes de destruction massive en Irak devant le Conseil de sécurité de l'ONU. Le 20 mars 2003, une coalition déclenchait une guerre qui dure toujours et ne trouvait nulle trace d'armes de destruction massive.

Il faut donc constater une puissance des mots qui ne se limitent pas à la référence, fut elle considérée « *dans tous les sens du mot* » mais qui provoque des choses, des actions.

La théorie des actes de langage s'est enfermée dans une situation particulière d'énonciation. La sociologie de la traduction, des cours d'action, des réseaux peut donner corps à la performativité du speech act.

D'une certaine manière, les sociologues de l'acteur réseau ont déjà, pour certains d'entre eux, produit cette hybridation en faisant de la performativité « *le résultat d'un emprunt de l'anthropologie des sciences et des techniques à la pragmatique du langage. En l'extrayant d'une dimension purement langagière et en incluant une dimension matérielle, cette opération d'emprunt a modifié le sens* » accordé en général par les linguistes ou les sociologues (Callon & Muniesa, 2008).

Le seul apport que je propose est d'étendre ce nouvel hybride à d'autres champs que celui de l'économie. Cette extension semble nécessaire si l'on veut pouvoir suivre les relations entre les manières d'imaginer le monde et les manières de le performer.

Encadré par le doute sur la légitimité des énonciateurs et sur l'existence des référents, l'énoncé ne dispose que de peu de marges chez J. Austin pour avoir un « *effet-monde* » (Cassin, 1995 : 13). Parallèlement, si la sociologie de la traduction a mis en évidence l'importance du travail littéraire des scientifiques dans la production du monde et son hybridation permanente dans une multiplicité de régimes de pratiques, elle a également, probablement hantée par la

dérive post-moderne du Signe structuraliste, hésité à doter de force ces inscriptions épurées que sont les mots.

Ces deux positions inverses aboutissent au même résultat de ne pas lier par un rapport de force les mots aux choses. Ce faisant si l'on évite le risque du relativisme culturel s'ouvre alors le piège du naturalisme. Ce dilemme n'est pourtant pas fatal pour peu que l'on n'oublie pas que le rapport de force fonctionne aussi bien du mot vers les choses que des choses vers les mots. Si l'on permet, comme le fait B. Cassin, à l'énoncé de « *faire des choses avec des mots* » et à considérer que le « *discours est démiurgique, il fabrique le monde, il le fait advenir* » (Cassin, 1995 : 73), sa réussite reste néanmoins suspendue aux épreuves qu'il subit en s'engageant dans d'autres formations discursives, dans d'autres formes de combinaison de signes et de matières.

Bibliographie

- Austin, J. L. (1962). Performatif-constatif *la philosophie analytique* (pp. 271-281). Paris: Minuit.
- Austin, J. L. (1970). *Quand dire c'est faire* (G. Lane, Trans.). Paris: Seuil.
- Austin, J. L. (1994). *Ecrits philosophiques* (L. Aubert & A.-L. Hacker, Trans.). Paris: Seuil.
- Barthes, R. (1995). Leçon. In E. Marty (Ed.), *Barthes. Oeuvres complètes. 1974-1980* (Vol. 3, pp. 801-814). Paris: Seuil.
- Berger, P., & Luckmann, T. (1986). *La construction sociale de la réalité*. Paris: Méridiens Klincksieck.
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris: Fayard.
- Callon, M. (1981). Boîtes noires et opérations de traduction. *Economie et Humanisme*, 262, nov./déc., 53-59.
- Callon, M. (1986). Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles St-Jacques et des marins pêcheurs dans la baie de St. Briec. *L'Année Sociologique, Numéro spécial : La sociologie des Sciences et des Techniques*(36), 169-208.
- Callon, M., & Muniesa, F. (2008). La performativité des sciences économiques. 25. Retrieved from HAL-SHS website: <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00258130v1>
- Camus, A. (1944). Sur une philosophie de l'expression *Albert Camus, oeuvres complètes, Volume I (1931-1944)* (pp. 901-910). Paris: Gallimard.
- Cassin, B. (1995). *L'effet sophistique*. Paris: Gallimard.
- Conein, B. (1984). L'enquête sociologique et l'analyse du langage : les formes linguistiques de la connaissance sociale *Arguments ethnométhodologiques* (Vol. 3, pp. 5-30). Paris: EHESS et CEMS.
- Deleuze, G., & Guattari, F. (1980). *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie*. Paris: Minuit.
- Ducrot, O. (1991). *Dire et ne pas dire, principes de sémantique linguistique* (3ème édition ed.). Paris: Hermann.
- Foot, R. (2005). Faut-il protéger les métros des voyageurs ? ou l'appréhension du voyageur par les ingénieurs et les conducteurs. *Travailler*, 14, 169-206.

- Foot, R., & Doniol-Shaw, G. (2006). La dérive d'un dispositif de sécurité : de l'homme mort à l'homme incertain. *Terrains & travaux*, 11, 16-35.
- Fraenkel, B. (2006). Actes écrits, actes oraux : la performativité à l'épreuve de l'écriture. *Études de communication*, 29, 69-93.
- Garfinkel, H. (1967). *Studies in ethnomethodology*. Englewoods Cliffs (New Jersey): Prentice-Hall.
- Guin, Y. (1984). Culture et rituels ouvriers. Lesancements de navires en Basse-Loire, XIX^e-XX^e siècles. *Ethnologie française*, XIV(2), 161-176.
- Hacking, I. (2001). *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?* Paris: La Découverte.
- Latour, B. (1988). *Enquête sur les régimes d'énonciation. Théorie des délégués, deuxième partie*. CSI.
- Latour, B. (1989). *La science en action* (M. Biezunski, Trans.). Paris: La découverte.
- Latour, B. (1991). *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*. Paris: La Découverte.
- Latour, B. (1993). *La clef de Berlin et autres leçons d'un amateur des sciences*. Paris: La Découverte.
- Latour, B. (1996). Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections. In M. Baratin & C. Jacob (Eds.), *Le Pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident* (pp. 23-46). Paris: Albin Michel.
- Latour, B. (1998). Piccola filosofia dell'enunciazione. In P. Basso & L. Corrain (Eds.), *Eloquio del senso. Dialoghi semiotici per Paolo Fabbri* (pp. 71-94). Milan: Costa et Nolan.
- Latour, B. (2002). *La fabrique du droit. Une ethnographie du Conseil d'Etat*. Paris: La découverte.
- Latour, B., Mauguin, P., & Teil, G. (1991). Une méthode nouvelle de suivi des innovations. Le chromatographe. In D. Vinck (Ed.), *La gestion de la recherche. Nouveaux problèmes, nouveaux outils* (pp. 419-478). Bruxelles: De Boeck.
- Latour, B., & Woolgar, S. (1996). *La vie de laboratoire : la production des faits scientifiques* (M. Biezunski, Trans.). Paris: La Découverte.
- Pharo, P. (1993). *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*. Paris: L'Harmattan.
- Quéré, L. (1997). La situation toujours négligée ? *Réseaux*, 85, 163-192.
- Sigaut, F. (1990). Folie, Réel et technologie. *Techniques et culture*, 15, 167-179.
- Tarde, G. (1999). *Les lois sociales* (Vol. IV). Le Plessis Robinson: Institut Synthélabo pour le progrès de la connaissance.
- Weber, M. (1992). *Essais sur la théorie de la science* (J. Freund, Trans.). Paris: Plon.